



Le Saint-Siège

**ADDRESS OF HIS HOLINESS JOHN PAUL II
TO H. E. MRS URSULA HELEN BARROW
NEW AMBASSADOR OF BELIZE TO THE HOLY SEE***

Thursday, 13 January 1994

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui au Vatican, au moment où vous entamez votre fonction d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Belize près le Saint-Siège. Merci pour les aimables sentiments que vous avez exprimé au nom de vos concitoyens. Je vous prie de les assurer qu'ils occupent une place permanente dans les pensées et les sentiments du Pape, et que celui qui continue à prier Dieu Tout-Puissant pour leur sécurité et leur bien-être. De même, je vous prie de bien vouloir transmettre à S.E. M. le Gouverneur-général, ainsi qu'au Premier ministre mes salutations respectueuses et mes meilleurs vœux de Bénédiction divines sur les efforts qu'ils font en vue desservir le bien commun.

2. Je rappelle qu'il y a eu dix ans le mois dernier arrivait votre premier prédécesseur peu après ma Visite pastorale dans votre nation bien-aimée. Bien que la période au cours de laquelle il y a eu un échange de représentants diplomatiques soit relativement brève, les relations cordiales entre l'Église catholique et le Belize remontent à bien plus longtemps, et l'expérience de cette dernière décennie s'est fondée sur cette tradition et l'a renforcée. J'ai confiance dans le fait qu'au cours de votre service, ces liens se renforceront encore.

3. En coopérant journalièrement et pour des initiatives aussi importantes que l'Année internationale de la Famille, que vous avez mentionnée, l'Église et l'État, chacun conformément à sa nature propre et dans sa sphère d'action propre, peuvent tout à fait agir «au bénéfice d'un sujet commun, l'homme» (Paul VI, Lettre apostolique Sollicitudo omnium Ecclesiarum, 24 juin 1969). Lorsque je me suis rendu à Saint-Domingue pour participer à la commémoration du cinquième

centenaire de la première proclamation de l'Évangile dans le Nouveau Monde, j'ai profité de l'occasion pour réaffirmer le lien essentiel qui existe entre la mission de l'Église et le véritable progrès de l'humanité: «La promotion humaine doit être la conséquence logique de l'évangélisation, qui tend à la libération intégrale de la personne » (Discours à la Conférence générale de l'épiscopat latino-américain, 12 octobre 1992, n.13).

C'était au nom de la personne humaine, non pas considérée comme une abstraction, mais comme un individu réel, historique, que j'ai parlé en cette occasion. C'est avec une urgence croissante que les hommes doivent pouvoir participer plus complètement à l'édification de leur propre destin dans une société où tous pourront contribuer à assurer leurs propres besoins matériels et à réaliser les exigences de leur vie intellectuelle, morale, spirituelle et religieuse (cf. *Gaudium et spes* n. 64). Le développement général ne peut se réaliser que par la pratique persévérante de la solidarité qui demande, comme condition préalable, la coopération totale de tous de manière à dépasser les inégalités résumées dans le fossé qui existe entre le Nord développé et le Sud en voie de développement. « Mais, disais-je dans mon Encyclique *Sollicitudo rei socialis*, les pays en voie de développement ont le devoir de pratiquer eux-mêmes la solidarité eux et avec les pays les plus marginaux du monde» (n. 45). Dans la région des Caraïbes, une telle coopération est particulièrement importante, au moment où le Belize et ses voisins affrontent les défis du futur sur les voies du progrès humain intégral.

4. L'esprit de coopération et le dévouement au bien commun sont indispensables dans tous les sujets qui concernent les relations entre un État et un autre, entre les individus et les groupes au sein d'une nation, et entre un peuple et ses dirigeants. Dans tous les cas, le dialogue et le respect mutuel sont les voies qu'il faut suivre pour résoudre les tensions et apaiser les revendications conflictuelles, conformément aux règles de la justice.

Les fidèles catholiques au Belize, sous la direction de leur évêque, poursuivront leur tradition de service du bien commun. Des décennies durant, les écoles de l'Église en particulier ont beaucoup fait pour affermir la vie de la nation, et elles restent une ressource importante pour la formation intellectuelle et morale de la génération montante de citoyens. Ma vive espérance est que, dans tous les secteurs concernant la paix et le progrès de la nation, les citoyens du Belize tirent inspiration et courage de leurs convictions religieuses et de leurs ressources spirituelles, de manière à pouvoir bâtir ensemble une société toujours plus juste et qui prenne toujours plus soin de ceux qui se trouvent dans des difficultés de tout genre.

Excellence, je vous assure que pendant la durée de votre service comme Ambassadeur du Belize, vous trouverez les dicastères de la Curie romaine toujours prêts à vous assister dans vos lourdes tâches. Tout en formulant par la prière mes meilleurs vœux pour le succès de votre mission, j'invoque sur vous et vous concitoyens les abondantes Bénédictions de Dieu Tout-Puissant.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.5 p.5.*

© Copyright 1994 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana